



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 mai 2026
Convocation du : 21 mai 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault CAPELLE

DE26_098

FINANCES
DÉCISION MODIFICATIVE N°2
EXERCICE 2026

Autorisation - Approbation

Depuis le vote du budget primitif, il y a lieu de procéder à quelques ajustements en section de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT - DEPENSES				
MOUVEMENTS REELS				
Chap.	Fonc.	Nature	Libellé	Montant
65	420	65748	Services communs Autres personnes de droit privé	-5 000,00 €
011	52	6188	Politique de la ville Autres frais divers	5 000,00 €
011	01	611	Opérations non ventilables Contrats de prestations de services	-1 678,00 €
014	01	7391112	Opérations non ventilables Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	1 678,00 €
011	30	611	Services communs Contrats de prestations de services	-500,00 €
67	30	673	Services communs Titres annulés sur exercices antérieurs	500,00 €
			TOTAL	0,00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver ces ajustements.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 26 voix pour
- 9 abstentions :
Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER,
Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie
DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le

ID : 059-215900176-20260529-DE26_098-DE



Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Thibault CAPELLE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS